

La vision de l'ISFL

Contexte mondial

Les forêts sont au cœur de plusieurs des défis les plus urgents auxquels le monde est confronté : la production de denrées alimentaires pour une population en croissance ; la réglementation des émissions de gaz à effet de serre ; la réduction de l'impact des phénomènes climatiques extrêmes comme les tempêtes et les vagues de chaleur ; la protection des infrastructures ; la fourniture d'énergie ; et l'hébergement d'une biodiversité d'une importance vitale. Les forêts sont également des lieux où vivent certaines des personnes les plus vulnérables du monde et l'on estime que 1,3 milliard de personnes, soit 20 % de la population mondiale, dépendent directement des forêts pour leurs moyens de subsistance. Les actions qui améliorent la gouvernance et la gestion durable des forêts contribuent directement au développement d'opportunités économiques en faveur des plus pauvres.

Cela étant, les forêts sont exposées à une grave menace. Les demandes croissantes en matière de carburant, de logement et de nourriture entraînent une réaffectation des sols à grande échelle au détriment de la couverture forestière et arboricole. Aujourd'hui, la déforestation, la dégradation des forêts et la réaffectation des sols représentent environ 12 % des gaz à effet de serre du monde, érodant un puits de carbone d'importance critique.

Parallèlement, l'expansion agricole est à la fois le facteur principal de la déforestation à l'échelle mondiale et un outil essentiel pour réduire la pauvreté et favoriser le partage de la prospérité. La croissance du secteur agricole peut être jusqu'à quatre fois plus efficace pour augmenter les revenus des plus pauvres comparativement à d'autres secteurs. Ce facteur est important pour 78 pour cent des pauvres du monde qui vivent dans les zones rurales et dépendent en grande partie de l'agriculture pour gagner leur vie. L'agriculture représente également la principale source d'émissions anthropiques de méthane et d'oxyde nitreux, mais elle est plus vulnérable aux changements climatiques que tout autre secteur : les sécheresses, les inondations et les températures plus élevées réduisent les rendements des cultures.

À moins que ces utilisations concurrentes des sols ne soient comprises et gérées de manière globale, nous verrons apparaître davantage de difficultés économiques et une dégradation irréversible de l'environnement. La hausse des températures et les scénarios de précipitations de plus en plus imprévisibles constituent une menace supplémentaire pour la stabilité des forêts et des communautés qui en dépendent.

En s'appuyant sur les dynamiques développées aux niveaux national et international, les approches climato-intelligentes de l'affectation des sols appliquées à l'ensemble des secteurs agricoles, forestiers et autres augmentent la production alimentaire et les revenus tout en offrant des opportunités en termes de résilience au changement climatique, de réduction des émissions, d'utilisation plus durable de l'eau et de séquestration du carbone.

Les gouvernements, les citoyens, les agriculteurs et les entreprises du monde entier sont de plus en plus conscients des répercussions de la perte forestière sur leur économie, leur bien-être, leur productivité et leurs chaînes d'approvisionnement. Compte tenu de ce qui précède, des engagements ont été pris tant

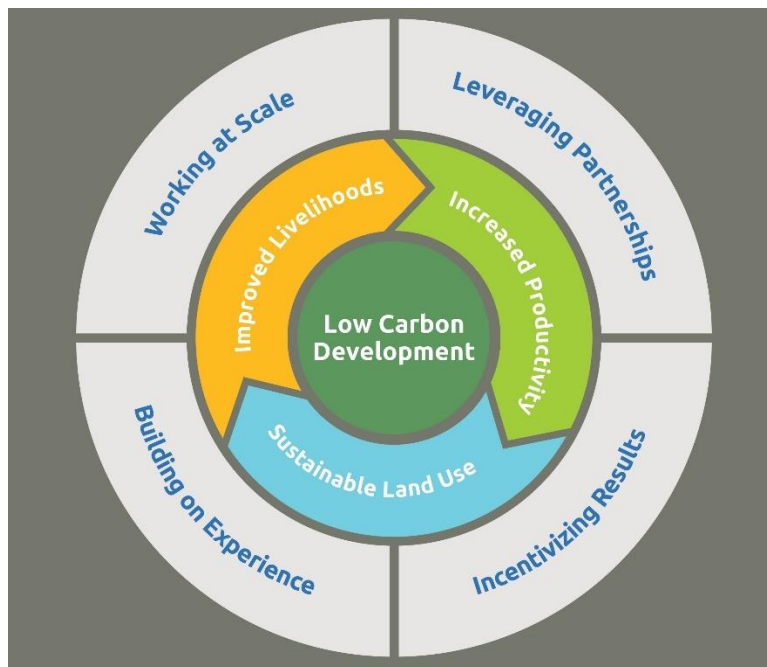
par le secteur public que privé pour changer les pratiques et relever ces défis pour offrir des avantages aux personnes et à la nature à grande échelle.

L'approche de l'ISFL

L'Initiative du Fonds BioCarbone pour les paysages forestiers durables (ISFL) est un dispositif multilatéral qui encourage et récompense la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'augmentation de leur séquestration grâce à une meilleure gestion des sols, comprenant la REDD+ (Réduction des Émissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts), l'agriculture climato-intelligente et la planification et les politiques plus intelligentes d'affectation des sols. L'ISFL pilotera des programmes et des interventions à l'échelle de l'unité administrative afin de tester les approches et de partager les enseignements retirés globalement.

L'ISFL vise à catalyser le développement d'une économie rurale à faible intensité en carbone dans chacun des domaines de ses programmes, qui se traduira simultanément par des opportunités de moyens de subsistance en faveur des communautés et une réduction globale des émissions provenant des sols.

L'ISFL atteindra son objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre, tout en s'attaquant à la pauvreté et à l'utilisation non durable des sols, grâce à quatre éléments conceptuels fondamentaux.



Travailler à grande échelle

Chaque programme de l'ISFL se concentre sur une unité administrative entière (l'État, la province ou la région) au sein d'un pays, ce qui permet aux programmes de s'impliquer dans de multiples secteurs touchant l'utilisation des sols et d'en accroître l'impact sur une zone relativement vaste. L'ISFL utilise une

approche fondée sur le paysage dans chaque unité administrative, ce qui oblige les parties prenantes à prendre en considération les compromis et les synergies entre les différents secteurs qui peuvent entrer en concurrence dans une unité administrative en ce qui concerne l'utilisation des sols, comme les forêts, l'agriculture, l'énergie, l'exploitation minière et les infrastructures. Ce faisant, des solutions peuvent être identifiées pour servir des objectifs multiples et influencer une variété de secteurs.

Le but de l'approche fondée sur le paysage consiste à mettre en œuvre une stratégie de développement qui s'efforce de générer un impact environnemental, social et économique à grande échelle. Ceci est réalisé en ciblant les interventions visant à améliorer l'**environnement favorable** à l'utilisation durable des sols. Les améliorations apportées à l'environnement favorable, comme la gestion forestière participative ou la planification de l'utilisation des sols, peuvent avoir des répercussions importantes sur la façon dont les sols sont utilisés et peuvent profiter aux communautés de l'ensemble d'une unité administrative.

L'environnement favorable se réfère à un ensemble de conditions interdépendantes qui incluent les facteurs juridiques, organisationnels, budgétaires, informationnels, politiques et culturels qui influent sur la capacité des parties prenantes à s'engager dans des processus de développement

Tirer parti des partenariats

Afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant de l'utilisation des sols dans l'unité administrative entière tout en créant simultanément des opportunités de moyens de subsistance, l'ISFL créera des partenariats avec d'autres initiatives du secteur public et des acteurs du secteur privé. Les **Partenariats public-privé (PPP)** sont essentiels pour mobiliser les capitaux et aligner les objectifs afin de créer des modèles durables et évolutifs en vue d'une meilleure utilisation des sols à long terme.

Les acteurs privés - des agriculteurs de subsistance aux sociétés multinationales mondiales - exercent une influence significative sur la façon dont les sols sont utilisés. L'ISFL entend engager ces acteurs dans le cadre de ses programmes et, plus largement, travailler en parallèle aux forums mondiaux des entreprises qui se sont engagées à réduire leur impact sur les forêts tropicales pour identifier les voies permettant d'édicter ces engagements. L'ISFL étudiera les possibilités d'engager le secteur privé dans les secteurs de l'agriculture, de l'énergie et de la finance, entre autres, lorsque ce secteur a un impact important sur les paysages au sein d'une unité administrative.

Les engagements avec le secteur privé peuvent prendre plusieurs formes, de la collaboration portant sur des approches de durabilité, à la fusion de financement dans le pays, à la convocation des parties prenantes pour travailler dans le sens de buts complémentaires. Grâce à ces partenariats, l'ISFL peut influencer sur la contribution du secteur privé à l'utilisation durable des sols et à l'accroissement de la productivité, réduisant en définitive les émissions de GES et générant des opportunités de moyens de subsistance.

Le secteur public a un rôle essentiel à jouer dans l'élaboration du comportement du secteur privé par le biais de la définition de la politique appropriée, de la réglementation et de la promotion de la durabilité dans une variété de secteurs. En abordant ces questions, les pays peuvent finalement réduire les risques

et stimuler les investissements du secteur privé dans une économie verte qui profite aux personnes et à l'environnement.

Stimuler les résultats

En relevant les immenses défis associés à la convocation d'acteurs publics et privés et à la création d'un environnement favorable au développement durable, les pays peuvent s'attendre à générer des résultats - y compris une réduction des émissions de GES. Pour inciter les pays à procéder de la sorte, l'ISFL apportera un important **financement dans la lutte contre le changement climatique fondé sur des résultats** sur une période de 10 à 15 ans en achetant des réductions d'émissions vérifiées.

Ce financement fondé sur des résultats vise à créer une boucle de rétroaction positive relative aux interventions réussies en matière d'utilisation durable des sols dans chaque pays du programme. Si elles sont efficaces, chaque unité administrative peut continuer à générer des résultats, vendre des réductions d'émissions vérifiées et réinvestir dans des interventions réussies. Le moment venu, ce modèle de développement durable pourrait être étendu au-delà de chaque unité administrative.

S'appuyer sur l'expérience

L'ISFL reflète la demande pour une progression des projets pilotes à relativement petite échelle vers un programme visant à encourager l'utilisation durable des sols à grande échelle. Pour œuvrer efficacement à grande échelle, l'ISFL s'appuie sur les expériences et les enseignements retirés du travail initial du Fonds BioCarbone pilotant des projets d'utilisation des sols, des initiatives de la REDD+ et d'autres programmes durables d'utilisation des sols et des forêts.

Plus spécifiquement, l'ISFL s'appuie sur le travail national de préparation à la REDD+ du Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF) et le Programme REDD des Nations Unies (UN-REDD), qui ont créé une infrastructure institutionnelle essentielle pour les programmes d'utilisation des sols à grande échelle, comprenant :

- un accent porté sur des dispositifs de gestion de programme redevables de comptes et transparents
- des mandats de fonctionnement clairs
- des mécanismes de coordination multisectorielle et une collaboration intersectorielle
- des capacités de supervision technique
- des capacités de gestion des fonds
- des mécanismes pour la gestion des conflits et des plaintes

Cette **approche simplifiée** permet à l'ISFL de concentrer ses efforts et ses activités au niveau de l'unité administrative, en ajoutant de la valeur aux plates-formes existantes, sans pour autant dupliquer les processus existants. En s'appuyant sur cette expérience, l'ISFL peut, dans une certaine mesure, limiter le fardeau administratif de la mise en œuvre des programmes des unités administratives et concentrer les efforts de mise en œuvre au niveau du programme en utilisant des plates-formes de coordination fonctionnelles.

L'ISFL cherchera à associer les parties prenantes concernées des pays du programme, en tenant compte des mécanismes existants dans le pays, dont le FCPF, l'ONU-REDD, la Convention-cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC), ainsi que l'agriculture, l'énergie, les infrastructures et d'autres groupes de parties prenantes concernées travaillant dans chaque paysage. La priorité sera accordée aux groupes de parties prenantes déjà organisés et à d'autres initiatives telles que les plates-formes nationales plus générales relatives au changement climatique. Dans les cas où d'autres projets basés sur l'utilisation des sols soutenus par le Groupe de la Banque mondiale et d'autres partenaires sont établis, le programme de l'ISFL les identifiera en vue d'un engagement efficace, y compris en s'appuyant sur leurs structures d'engagement, si cela s'avère opportun.

Approche de comptabilisation du carbone du paysage

L'ISFL vise à poser les premiers jalons d'une approche globale de la comptabilisation du carbone du paysage comme base pour l'achat de réductions d'émissions vérifiées. Cette approche vise à tenir compte des émissions dans l'ensemble de l'unité administrative et pourrait prendre en compte les réductions des émissions provenant des forêts, de l'agriculture et d'autres secteurs pertinents qui ont une incidence sur l'utilisation des sols au sein de l'unité administrative. Cette approche représente une innovation dans la comptabilisation des émissions qui reflète l'évolution des

Financement

Instruments de financement de l'ISFL

Pour réussir chaque programme de l'ISFL, les pays auront besoin de disposer de plusieurs outils et approches et de la souplesse nécessaire pour les combiner en fonction du contexte du pays. La conception du BioCFplus, véritable pionnier du Groupe de la Banque Mondiale et des fonds du carbone et de l'utilisation des sols - en combinaison avec le financement basé sur les résultats de BioCF T3 - peut apporter cette flexibilité.

BioCFplus	BioCF T3
Apporte un financement sous forme d'une subvention .	Apporte un financement fondé sur les résultats grâce à l'achat de réductions d'émissions vérifiées.
Soutient les pays pour apporter des améliorations à leur environnement favorable à l'utilisation durable des sols.	Les paiements incitent les pays à adopter une trajectoire de développement durable pour chaque unité administrative.
Soutient le pilotage d'activités et de partenariats clés, y compris des engagements avec le secteur privé.	
Fournit des ressources aux pays pour élaborer des systèmes de surveillance, de déclaration et de vérification des réductions des émissions de GES afin de préparer les unités administratives à effectuer des paiements.	Les paiements peuvent être utilisés pour soutenir les interventions réussies en vue d'une utilisation durable des sols dans chaque unité administrative.

Le BioCF*plus* a été spécialement conçu de manière à transposer au niveau opérationnel la vision de l'ISFL, qui nécessite plusieurs éléments innovants pour répondre à la demande sur le terrain dans les pays de l'ISFL. Le fonds appuie les efforts d'assistance technique et de renforcement des capacités dans chaque unité administrative et peut apporter un financement d'investissement essentiel pour tester les approches d'utilisation durable des sols. Cette combinaison de financements provenant d'une seule source donne aux pays la flexibilité de concevoir leurs programmes de manière intégrée et d'identifier les approches les plus efficaces pour la gestion des sols.

En outre, le BioCF*plus* peut financer directement des projets de services de conseil par l'entremise de la Société financière internationale (SFI). Ce lien de financement direct avec la SFI est novateur pour le Groupe de la Banque mondiale et fait correspondre plus étroitement les buts et les visions. Les projets de services de conseil de la SFI peuvent éveiller l'intérêt du secteur privé dans les unités administratives de l'ISFL et peuvent bénéficier directement aux agriculteurs et à d'autres acteurs du secteur privé.

Entre-temps, le BioCF T3 effectue des paiements pour les réductions d'émissions vérifiées générées dans l'ensemble du paysage, qui devraient engendrer des revenus importants sur une période de 10 à 15 ans. Ces paiements sont envisagés pour soutenir et tirer parti des interventions réalisées avec succès dans l'unité administrative et au-delà. L'ISFL a pour ambition de générer une boucle de rétroaction sur le financement de l'utilisation durable des sols.

Mobiliser des fonds supplémentaires dans le pays

Chaque programme de l'ISFL sert de plate-forme d'engagement stratégique dans le pays pour mobiliser, coordonner et augmenter le financement provenant de plusieurs sources différentes. En particulier, chaque programme se concentre sur la synchronisation des interventions multisectorielles et multipartenaires en matière d'utilisation des sols afin d'accroître en définitive le succès de chaque initiative. Cela permet également de bénéficier des programmes de l'ISFL en mobilisant stratégiquement et en augmentant le financement provenant des secteurs public et privé, et en définitive par la convergence des efforts pour réduire les émissions de GES. En outre, les programmes de l'ISFL s'efforcent d'adopter une approche programmatique pour financer les utilisations des sols, la foresterie et les interventions d'ordre climatique au moyen de mécanismes de cofinancement avec des initiatives complémentaires sous l'égide de la Banque mondiale.

Sélection de pays de l'ISFL

Les pays de l'ISFL sont sélectionnés sur la base de critères qui apportent le meilleur fondement aux programmes de l'ISFL afin d'avoir le plus grand impact possible. Ces critères garantissent que les pays sont préparés pour entreprendre un programme complexe d'utilisation des sols et que les programmes seront administrés et surveillés efficacement. Ils évaluent également l'engagement de la communauté mondiale à travailler collectivement en vue de solutions dans le pays afin que les pays bénéficient d'un soutien pour obtenir des résultats.

Première sélection de pays

L'ISFL vise actuellement à développer des programmes dans quatre premiers pays cibles : la Colombie, l'Éthiopie, l'Indonésie et la Zambie. Les programmes en Colombie, en Éthiopie et en Zambie sont en cours de conception ou de mise en œuvre officielle, alors que l'Indonésie demeure un pays cible à l'heure actuelle. Ces quatre pays ont été sélectionnés sur la base des critères suivants.

Engagement et capacité des programmes à grande échelle : Préparation à la REDD+

Compte tenu de l'approche simplifiée de l'ISFL de s'appuyer sur l'expérience d'autres initiatives, chaque programme fait appel à une infrastructure institutionnelle pour le développement rural à faible intensité en carbone qui a été encouragé pendant le processus de préparation à la REDD+. Une évaluation de l'état de préparation a été effectuée grâce à une série d'indicateurs qui établissent une vue préliminaire de l'engagement et de la capacité des pays en matière de REDD+ et du potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'un programme similaire, comme l'ISFL. En particulier, il a été tenu compte des liens entre les efforts nationaux en matière de REDD+ et d'autres utilisations des sols, ainsi que des mécanismes institutionnels en place et de la capacité des parties prenantes locales à mettre en œuvre le programme.

Environnement favorable et gouvernance

L'ISFL entend concentrer son impact sur l'amélioration de l'environnement favorable à l'utilisation durable des sols. En examinant les premiers pays cibles, l'ISFL a évalué la qualité initiale de l'environnement favorable et son potentiel d'amélioration, compte tenu de la force de la gouvernance, de l'engagement du secteur privé et des initiatives de croissance verte dans le pays.

Facteurs agricoles de la réaffectation des sols

Le secteur agricole a un impact significatif sur la réaffectation des sols, en particulier en termes de déforestation et de dégradation des forêts. Par conséquent, l'ISFL a entrepris une analyse des facteurs agricoles de la réaffectation des sols afin de comprendre quelles matières premières étaient, le cas échéant, les facteurs clés et si la pression sur les forêts était historiquement élevée ou susceptible d'augmenter de façon significative. Cette analyse a permis à l'ISFL de comprendre le potentiel des pratiques agricoles climato-intelligentes pour réduire les émissions de GES dans chaque pays.

Regard vers l'avenir

L'ISFL dispose du potentiel pour envisager d'étendre le nombre de ses programmes au-delà de ses quatre premiers pays cibles. Depuis la sélection initiale réalisée en 2013, de nombreux accords et des déclarations importantes ont été effectués qui mettent en évidence les engagements d'action sur les forêts et l'utilisation des sols pour l'atténuation du changement climatique. Compte tenu de ce qui précède, l'ISFL peut également prendre en considération les éléments suivants s'il envisage des programmes supplémentaires éventuels.

L'Accord de Paris sur le climat

Dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat de 2015, les pays ont préparé des Contributions Prévues Déterminées au Niveau National (INDC), les engageant à réduire leurs émissions, y compris à travers les forêts et l'utilisation des sols.¹ Des objectifs spécifiques offrent des possibilités de dialogue concret sur les objectifs et peuvent être un signe de l'engagement d'un pays à travailler dans ces secteurs.

Engagements et déclarations publiques

Plusieurs engagements publics importants ont été pris depuis 2013 pour signifier un engagement envers les forêts, l'utilisation des sols et le climat, y compris du secteur privé, dont la Déclaration de New York sur les forêts, le Défi de Lima et le Défi de Bonn.

Ces déclarations et ces défis démontrent, entre autres, l'engagement d'un pays et le potentiel d'engagement pour s'attaquer aux problèmes d'utilisation des sols à grande échelle.

Le Plan d'action pour les forêts de la Banque mondiale et le Plan d'action pour le changement climatique En tant qu'agence d'exécution de l'ISFL, la Banque mondiale s'est engagée à élaborer des plans d'action pour les forêts et le changement climatique en 2016. Ces plans fournissent des points de repère sur l'engagement stratégique du Groupe de la Banque mondiale sur ces questions et une base stratégique pour l'ISFL et sa vision.

¹<http://www.worldbank.org/en/topic/climatechange/brief/the-ndc-platform-a-comprehensive-resource-on-national-climate-targets-and-action>